

LES GUINGUETTES DE L'AGGLO

CAHIER DES CHARGES 2025

PRESENTATION EVENEMENT

Manifestation	LES GUINGUETTES DE L'AGGLO
Organisateur	Office de Tourisme Montélimar Agglomération (OT MA)
Création	2021
Dates	Dimanches soir en juillet et août. Dates pressenties pour 2025 : <ul style="list-style-type: none"> - 6 – 20 – 27 juillet - 3 – 10 – 17 août
Horaires manifestation	De 19h00 à 23h00
Objectif	Promouvoir et valoriser les communes de l'Agglomération à l'occasion d'une soirée festive estivale itinérante
Lieux	Places de villages ou espaces adéquats, arborés et/ou ombragés
Fréquentation	500 personnes en moyenne chaque dimanche (<i>min 300 – max 1000</i>)
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Une scène pour l'animation musicale (<i>1 groupe de musique live dès 20h00 + 1 DJ ambiance musicale avant et après</i>) ; - Des animations ludiques et/ou de loisirs pour les familles ; - Un espace restauration assuré par des foodtrucks salés/sucrés et de boissons (<i>3 à 8 food trucks selon la place et la puissance électrique disponibles</i>) ; - Un espace central avec vue sur la scène comprenant tables, chaises et mange-debouts pour le public ; - Espace pour danser juste devant la scène.
Public ciblé	Familles, locaux, visiteurs
Tarif entrée	Gratuit

PARTIES PRENANTES & MISSIONS

Partie prenante	Office de Tourisme Montélimar Agglomération
Missions	Coordination prestataire technique et mairies des communes hôtes
	Fournir les panneaux directionnels « Guinguette » routiers et pour le cœur de village aux communes hôtes
	Fournir les affiches et flyers (<i>papiers et numériques</i>)
	Promouvoir l'évènement et communiquer sur tous ses supports
	Présence sur site le jour J avec de la documentation touristique
	Prévoir un Point d'Alerte et de Premiers Secours « PAPS » si plus de 1000 personnes attendues
Partie prenante	Mairie des communes hôtes
Mettre à disposition	Un espace public pour l'accueil de la manifestation
	Des espaces de stationnement organisateur/prestataire et public
	Des tables et chaises/bancs pour 500 assises minimum
	Une scène (<i>6m x 4m idéalement</i>)
	Une équipe de 4 à 10 bénévoles pour l'installation et le rangement du mobilier
	Des toilettes publiques
	Plusieurs points de collecte de déchets sur l'évènement (<i>tri sélectif privilégié</i>)
	Une arrivée d'eau
	La puissance et des coffrets électriques nécessaires (<i>30 kVA : food trucks, sonorisation groupe de musique/dj, animation familles si château gonflable...</i>)
	Les autorisations réglementaires pour la tenue de l'évènement (<i>occupation du domaine public, autorisation de buvette...</i>)
Présence d'un technicien électricien sur site lors de la réunion de présentation, de la reconnaissance terrain, de la visite de contrôle et le jour J	

Partie prenante	Mairie des communes hôtes
S'assurer de	La fermeture d'accès routiers le cas échéant
	La présence de véhicules anti-voiture-bélier autour de la guinguette
	La présence de la police municipale (<i>souhaité</i>)
	L'éclairage public en marche forcé à la fin de l'évènement le cas échéant (<i>lors du rangement</i>)
	L'accès pompiers/secours
	D'avoir communiqué la tenue de l'évènement au centre de secours le plus proche
Partie prenante	Prestataire technique
Coordination et planification	Animations dédiées aux familles (<i>exemples ci-après</i>)
	Food trucks (<i>sélection selon les critères de l'OT MA</i>)
	Animations musicales (<i>sélection selon les critères de l'OT MA</i>)
	Agents de sécurité (<i>minimum 2 agents, à préciser</i>)
	Réalisation des plans d'implantation, à transmettre à l'OT MA
	Conseils techniques à destination des communes
Participation à	1 réunion de présentation générale en présence des maires et leurs agents technique/ressource sur l'évènement et de l'OT MA (<i>courant mars</i>)
	1 reconnaissance terrain sur le lieu de l'évènement dans chaque commune (<i>courant avril</i>)
	1 visite de contrôle 1 semaine avant l'évènement dans chaque commune (<i>installation électrique prévue, mobilier disponible...</i>)

Partie prenante	Prestataire technique
Le jour J	Installation dès 16h00 <ul style="list-style-type: none"> ○ Du système de sonorisation ○ Des animations familles ○ Des guirlandes type guinguettes
	Aide à la mise en place des food trucks
	Supervision de l'utilisation des coffrets électriques
	Vérification de la conformité des branchements électriques
	Participation au bon déroulé de l'évènement
	Gérer les flux sur les animations familles
	Présence souhaitée des agents de sécurité de 20h00 à 00h00
	Rangement du matériel
Après l'évènement	Réaliser un débrief après chaque évènement avec l'OT MA
	Participer à une 1 réunion de retour d'expérience générale en présence de l'OT MA (<i>courant septembre</i>)

PRECISIONS PRESTATAIRE TECHNIQUE

Le Prestataire technique incarne les rôles de **coordinateur de l'évènement** et de **conseiller technique** tout au long du processus d'organisation et de gestion de la manifestation.

Il est de son devoir de s'assurer du respect par les prestataires externes (food trucks, musiciens, animations familles...) de la réglementation et des dispositifs de sécurité inhérentes à leur propre activité et de vérifier la conformité de tout matériel électrique impliqué dans l'évènement.

Liberté lui est donnée de contribuer à la promotion de l'évènement via ses propres réseaux.

Sa présence sur chaque évènement sera souhaitée de 16h00 à 00h00.

Le jour J, le Prestataire technique peut être à même de compléter le dispositif par du mobilier d'appoint.

CRITERES OT MA – Food truck et musique

L'OT MA inscrit sa manifestation dans une démarche éco-responsable et d'inclusion. Les critères de sélection concernant les food trucks et l'animation musicale exigés par l'organisateur sont les suivants :

Critères de restauration

- Food-truck de nourriture salée et sucrée
 - o Valorisation de produits frais et locaux (biologiques si possible)
 - o Cuisine « faite maison »
 - o Possibilité de vente de boissons sans alcool, locales

- Food-truck de boissons
 - o Production locale privilégiée (vin, bières...)

Critères de l'animation musicale

L'ambiance musicale par le dj et le groupe de musique doivent respecter les deux critères suivants :

- Musique entraînante, dansante
- Musique de variété et intergénérationnelle

ANIMATIONS FAMILLES

Exemples d'animations familles déjà mises en place lors des événements :

- Châteaux gonflables
- Borne à selfie
- Stand de maquillage
- Jeux de kermesse en bois

Le Prestataire technique est libre de reprendre ces idées et/ou d'en proposer d'autres. La gestion des flux aux abords des animations sera de la responsabilité du Prestataire technique.

POINTS DE VIGILANCE

- Adaptation à la météo (vent, chaleur...)
- Adaptation à la situation sanitaire
- **Réalisation conviviale, bonne entente et esprit de camaraderie attendus de la part de tous les intervenants sur la manifestation**

BUDGET

Un budget détaillé d'au maximum 20 000 € HT est attendu poste par poste, comprenant les prestations pour les 6 dates d'évènements. Négociation possible.

CANDIDATURE PRESTATAIRE TECHNIQUE

Critères de sélection des candidatures :

- Coût de la prestation
- Transparence et lisibilité du devis
- Respect de toutes les dispositions législatives et réglementaires obligatoires applicables à son activité (ex : cotisations URSSAF et TVA)
- Respect de la démarche et des critères de l'OT MA
- Disponibilité

Date limite de candidature : dimanche 16 février 2025.

Devis et dossier de candidature à envoyer au contact suivant :

Laura Combrié – 04 75 01 60 46 – laura.combrie@montelimar-tourisme.com